

ACCUEIL DE LOISIRS

NOËL 2019

3-11 ANS



santé
famille
retraite
services



UN SITE D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs sans hébergement est ouvert aux enfants de **3 à 11 ans** (3 ans révolus et scolarisés). Des activités variées sont proposées chaque jour.

ACCUEIL LES 23 ET 24 DÉCEMBRE & LES 02 ET 03 JANVIER



RÈGLEMENT

Vous recevrez sur votre compte la facture correspondant aux réservations faites (les réservations, à terme échu, sont définitives et facturables). Le règlement de la facture peut se faire sur votre compte par carte bancaire, soit par chèque (dépôt à la CDC avec le coupon de la facture) soit lors d'une permanence pour un autre mode de paiement (chèques ANCV, CESU, aides diverses, espèces).

PERMANENCES DU 15 ET 16 JANVIER

LOUPLANDE
École Mozart - Route de Souigné-Flacé

■ Mercredi 15 janvier de 15H00 à 18H30

LA SUZE-SUR-SARTHE
Service enfance - Espace communautaire

■ Jeudi 16 janvier de 16H00 à 19H00

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs sans hébergement sont enregistrées sur le portail familles du Val de Sarthe.

RÉSERVATIONS DU 02 AU 11 DÉCEMBRE

Forfait deux jours sur chaque semaine ou à la journée.

<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net>

PORTAIL FAMILLES

DU VAL DE SARTHE

*Vos démarches
en un clic.*

24h/24 et 7j/7



Compte sécurisé



Paiement en ligne



Familles qui disposent déjà d'un compte sur le portail familles

- S'assurer que les fiches famille et enfants soient remplies complètement ainsi que les attestations.
- S'assurer que les documents joints soient valides (attestation d'assurance responsabilité civile, vaccinations).

Familles qui ne disposent pas de compte sur le portail familles

- Faire une demande d'ouverture de compte avec le formulaire en lien sur le portail. Suite au transfert de votre dossier sur le portail familles vous recevrez un mail avec un lien d'activation, votre identifiant et votre code d'accès.
- Remplir entièrement les différentes fiches sur votre compte avant d'accéder au planning des réservations :
 - Fiche famille (information du compte/modifier les informations de la famille : coordonnées, informations personnelles, les parents, règlement et attestation sur l'honneur).
 - Fiches enfants (en cliquant sur le nom de l'enfant/ voir modifier la fiche enfant : informations enfants, renseignements médicaux, les personnes à contacter, les personnes autorisées, les autorisations).

Dès que les fiches famille et enfants sont entièrement renseignées, vous pouvez accéder aux plannings des réservations.

Les réservations enregistrées peuvent être modifiées dans le délai imparti, du lundi 02 décembre au mercredi 11 décembre. Au-delà, les réservations sont définitives et facturables.

TARIFS

FACTURATION AU QUOTIEN FAMILIAL	1 ^{ER} ET 2 ND ENFANT		3 ^{ÈME} ENFANT ET +	
	FORFAIT 2 JOURS	PRIX JOURNÉE	FORFAIT 2 JOURS	PRIX JOURNÉE
QUOTIENT FAMILIAL 1 INFÉRIEUR OU ÉGAL À 700 €	12,04 €	13,16 €	10,84 €	11,84 €
QUOTIENT FAMILIAL 2 ENTRE 700 € ET 900 €	18,36 €	13,16 €	16,52 €	11,84 €
QUOTIENT FAMILIAL 3 ENTRE 900 € ET 1 200 €	24,68 €	16,19 €	22,20 €	14,57 €
QUOTIENT FAMILIAL 4 SUPÉRIEUR À 1 200 €	30,98 €	16,19 €	27,88 €	14,57 €

Documents à fournir (téléchargement sur votre compte)

- L'attestation de paiement des prestations familiales (CAF, MSA...), ainsi que le numéro d'allocataire.
- **Si vous ne pouvez pas fournir l'attestation de paiement des prestations familiales**, les 4 pages de l'avis d'imposition de l'année N-1 (sur les revenus de l'année N-2) du foyer (les 2 avis dans le cas de déclarations non communes).
- Les copies des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant.
- L'attestation responsabilité civile et individuelle accident.
- Le Protocole d'Accueil Individualisé si votre enfant en a un.

Tout dossier incomplet pour le calcul des tarifs entraînera l'application du plein tarif.

INFORMATION

Service enfance

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe

02 43 83 51 12

service-enfance@cc-valdesarthe.fr